

CONTRIBUTION DU MAR. 23/11/2021 09:45

Envoyé par e-mail à : cc.landesdumedoc@garant-cndp.fr

De : Sebastien SEBASTIEN

Bonjour Madame, je joins les questions posées à bordeaux métropole concernant le champ captant.

L'aménagement du territoire a consisté durant des décennies, à assainir le milieu en favorisant, par des techniques d'aménagement hydraulique (drainage, fossés, crastes), le trop plein d'eau en surface et ainsi à contribuer à améliorer la production forestière dépendant à la fois de cette ressource en eau sans excès, assimilable et disponible sur une longue période de l'année. Cet abaissement de la nappe dû au champ captant, modifiera profondément les usages hydrauliques, constitués de fossés intra-parcellaires et d'exutoires nombreux qui conditionnent le niveau d'eau à un seuil tolérable en forêt et contribuent également au maintien de la biodiversité des milieux. Le recours à l'eau doit s'inscrire dans le cadre du développement durable et dans le respect des équilibres naturels, (question 1) Quelle gouvernance planifiée et organisée pour une reconfiguration des usages et des techniques liés au domaine sylvicole est envisagée ?

Le changement climatique accentue, les fortes chaleurs sur une plus grande période de l'année, assortie d'un assèchement des sols... l'abaissement de la nappe de surface au détriment d'une stagnation temporaire des eaux aura pour conséquence d'assécher plus rapidement les strates herbacées et la végétation de sous-bois, augmentant ainsi la période de vulnérabilité face aux feux de forêts. Les conséquences du champ captant laissent peser un risque accru de feux de forêts à l'échelle du massif. En aggravant cette situation, les réserves d'eaux DFCI pour lutter contre les incendies de forêt deviennent inopérantes, ce qui laisse présager un risque accru d'incendie de plus grande ampleur. (question 1) Quelle est

l'implication réelle des décideurs pour limiter ce risque accru de feux de forêts, y a-t-il une analyse de risque réalisée ?

les services écosystémiques forestiers rendus à la société, notamment par une excellente qualité d'eau potable grâce à la filtration des forêts ne sont pas identifiés dans ce projet et ne valorise pas les bienfaits sylvicoles apportés à cette qualité d'eau. La régulation de la qualité de l'eau a été évaluée dans le département des Vosges en estimant les coûts de traitements évités : ils correspondent à 150 euros par hectare et par an en fonction de l'antécédent du terrain (agricole ou naturel)...
(question1) Quelles sont les coûts financiers évités pour un traitement des eaux de la Garonne par Bordeaux métropole ? (question 2) Comment cette économie sera-t-elle reversée ou compensée en forêt ?

Les modèles climatiques font ressortir un allongement des périodes chaudes et de fortes chaleurs qui se traduiront par une forte évapotranspiration des résineux et des feuillus, assortie d'un assèchement des sols et d'une diminution globale des précipitations surtout en période estivale. Le modèle INRAE aborde les effets de l'abaissement de la nappe phréatique (étude de Bordeaux métropole) et changement climatique à l'horizon 2050 avec un scénario, RCP de 8.5 pessimiste ...Seul est pris en compte dans ce modèle le pin maritime. Il n'apparaît pas dans cette simulation la prise en compte des peuplements feuillus purs ou en mélange ou peuplements mixtes aussi bien pour le chêne tauzin et le chêne Pédonculé qui sont présents à l'aplomb des champs captant. Pas plus pour les semi ligneux qui caractérisent les sols humides du massif médocain. (question 1) Quelles sont les conséquences attendues par l'abaissement de la nappe phréatique ou de surface sur ces espèces endémiques à cette lande humide ? (question2) Si les conséquences sont plus importantes sur ces espèces, quelles sont les mesures préventives et curatives prévues ?